

## **CONSEIL MUNICIPAL**

### **SÉANCE DU 5 FEVRIER 2016**

#### **RELEVÉ DES DÉCISIONS**

**Présents :** tous les Conseillers Municipaux à l'exception de Mme NICOLAS Chantal (pouvoir à Mme CONAN Solène), Mme SIMON Catherine (pouvoir à Mme BOURDON Marité), Mme JONCOUR Martine (pouvoir à M. LE GUELLEC Yves), Mme DELATTRE Elisabeth et Mme BUHANNIC Hélène.

**Secrétaire de séance :** Mme CONAN Solène

#### **☉ COMPTE ADMINISTRATIF 2015 :**

Les Conseillers Municipaux ont voté à l'unanimité les comptes administratifs de l'exercice 2015 pour le budget principal et les budgets annexes des lotissements communaux. Ceux-ci peuvent se résumer comme suit :

##### **- budget principal :**

###### **- section de fonctionnement :**

- dépenses	:	700.523,32 €
- recettes	:	919.787,55 €
-excédent de clôture	:	219.264,23 €

###### **- section d'investissement :**

- dépenses	:	480.361,93 €
- recettes	:	463.623,46 €
- déficit de clôture	:	16.738,47 €

*Affectation de l'excédent : en excédent reporté au BP 2016*

##### **- budgets annexes :**

###### **- lotissement Roz Ar Lann :**

###### **- section de fonctionnement :**

- dépenses	:	24.361,63 €
- recettes	:	0
- déficit de clôture	:	24.361,63 €

###### **- lotissement Hameau de Guerveur :**

###### **- section de fonctionnement :**

- dépenses	:	132.150,91 €
- recettes	:	0 €
- déficit de clôture	:	132.150,91 €

###### **- lotissement de Coumoullec :**

###### **- section de fonctionnement :**

- dépenses	:	140.221,67 €
- recettes	:	0 €
- déficit de clôture	:	140.221,67 €

###### **- section d'investissement :**

- dépenses	:	0 €
- recettes	:	120.000,00 €
- excédent de clôture	:	120.000,00 €

**☉ PRÉPARATION BUDGET 2016 :**

Le Conseil a, dans le cadre d'un débat d'orientation budgétaire, déterminé les bases du budget 2016. Il en découle notamment une enveloppe de 400.000 € pour les travaux d'aménagement urbains et de 100.000 € pour les travaux courants en voirie, bâtiments et acquisitions de matériel.

**☉ TARIFS COMMUNAUX :**

Le Conseil a décidé d'appliquer un taux de 1% d'augmentation en 2016 de l'ensemble des tarifs pratiqués par la Commune.

**☉ SCHÉMA DIRECTEUR EAUX PLUVIALES :**

Le cahier des charges du schéma directeur de gestion des eaux pluviales a été validé par le Conseil. La consultation en vue de désigner un bureau d'étude sera lancée dans les prochains jours.

**☉ RUE ANDRÉ FOY :**

La participation définitive de la Commune aux travaux d'enfouissement des réseaux de la rue André Foy est estimée à 75.850 €. Une étude sur le renouvellement des trottoirs de cette rue sera à mener.

**☉ BORNES VEHICULES ELECTRIQUES :**

Deux bornes de rechargement de véhicules électriques seront installées sur la placette de la rue des Ecoles.

**☉ SITE INTERNET :**

L'étude du nouveau site se termine. Une formation du personnel aura lieu très bientôt avant la mise en ligne à la fin de ce mois.

**☉ INDEMNITE DE FONCTION:**

En application d'une nouvelle loi, l'indemnité de fonction du Maire au montant maximum est la nouvelle règle. Le Conseil accepte de maintenir l'indemnité du Maire de façon incomplète comme précédemment.

**☉ SOUTIEN AUX AGRICULTEURS :**

Sur proposition du Maire le Conseil Municipal a exprimé son soutien aux agriculteurs qui traversent actuellement une crise profonde.

**☉ FONDS DE PÉRÉQUATION :**

Le Conseil est unanime pour valider en 2016 le principe de reversement du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales en totalité à la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden en vue d'une affectation au développement des réseaux très haut débit sur le territoire.

---